

Tulle, le 25 juin 2018

L'inspecteur d'académie,
directeur académique des services
de l'éducation nationale de la Corrèze

à

Mesdames les directrices et Messieurs les
directeurs des écoles publiques et privées
S/c de Mesdames les inspectrices et de Messieurs
les inspecteurs de l'éducation nationale chargé(e)s
de circonscription

Dossier suivi par
Martine Froidefond
Infirmière conseillère technique
Téléphone
05 87 01 20 27
Fax
05 87 01 20 80
Mél
martine.froidefond@ac-limoges.fr
Site internet
<http://www.ac-limoges.fr/dsden19>

Cité administrative
Place Martial Brigouleix
19011 Tulle Cedex

Objet : Posture Vigipirate « Eté / Rentrée 2018 »

La posture Vigipirate « Eté / Rentrée 2018 » est active à partir du 14 juin 2018 et s'applique, sauf évènement particulier, jusqu'au 20 octobre 2018. L'ensemble du territoire national est maintenu au niveau « sécurité renforcée-risque attentat ».

Dans un contexte de menace terroriste qui demeure à un niveau très élevé, cette posture Vigipirate insiste sur le maintien des recommandations à l'usage des établissements recevant du public et affiche la volonté de nos ministères à s'engager à déployer une culture de la sécurité au sein de nos écoles, pour se préparer, alerter, secourir et ainsi faire face ensemble à la menace terroriste.

L'instruction du 12 avril 2017 relative au renforcement des mesures de sécurité et de gestion de crise applicables dans les écoles, est remémorée.

Les principales mesures mises en exergue sont les suivantes :

- pas d'attroupements devant les écoles ;
- vérification visuelle des sacs ;
- affichage des consignes de sécurité ;
- respect par les organisateurs des voyages scolaires à l'étranger, des consignes préconisées par le ministère de l'Europe et des affaires étrangères ;
- préconisation de réalisation d'au moins un exercice « ppms attentat-intrusion » à effectuer avant les vacances de la Toussaint.

Par ailleurs, je vous rappelle de bien vouloir me transmettre la fiche exercice de simulation PPMS attentat-intrusion (année 2017-2018), si cela n'est pas déjà fait, via l'adresse sante.scolaire.ia19@ac-limoges.fr.

Je vous remercie de maintenir votre vigilance concernant la sécurité des élèves et des personnels.

SIGNÉ

Daniel PASSAT

Copie pour information à Monsieur le préfet.